

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

La clôture de la session. — Les méfaits dans les arsenaux. — La conquête de l'air.

La session est close, et le nouveau ministère a de longues semaines devant lui avant de se retrouver en face du Parlement. Il peut voguer ; il est sorti du port avec du bon vent dans ses voiles.

Trois cent six députés lui ont accordé un vote de confiance, et quarante-six seulement ont attesté leur hostilité. C'est une situation parlementaire favorable, car si l'on peut supposer que les cent et quelques abstentionnistes sont animés d'une bienveillance médiocre, rien ne permet de préjuger les sentiments de cent trent-neuf députés en congé.

M. Briand et ses collègues peuvent donc se mettre en route, en se rendant compte que le bon accueil fait au discours du président du Conseil tient aux engagements formels qu'il a pris, en vue de poursuivre la réalisation des réformes démocratiques et des progrès sociaux.

Sur la question des retraites ouvrières en particulier, il a été très net : les travailleurs ont noté l'espérance qu'il leur donne d'aboutir avant la fin de la législature.

En parlant ainsi, le président du Conseil s'est montré certain d'obtenir à bref délai le vote du Sénat. Nous nous en félicitons, car il est de la plus haute importance que cette grande question soit réglée avant les élections générales.

De véritables méfaits et des vols viennent d'être constatés dans deux de nos arsenaux maritimes. La répétition de faits aussi graves atteste l'insuffisance de la surveillance et commande, à la fois, des mesures et des réflexions.

L'autorité a le devoir de se montrer énergique vis-à-vis de ceux dont la vigilance a fait défaut, et il lui incombe peut-être aussi de mieux déterminer les responsabilités.

Mais, en même temps, on ne saurait perdre de vue que l'étendue des arsenaux est considérable et que le chiffre du personnel est fort élevé. Est-il possible à l'autorité de tout contrôler, de tout voir, et ne peut-on pas faire appel au concours des ouvriers eux-mêmes ?

Les actes criminels dont nous parlons ne se produiraient pas si leurs auteurs ne se fiaient pas au silence complaisant de leurs camarades, qui, tout en n'étant pas complices, ne veulent pas se faire dénonciateurs.

En cela, ils ont tort. Tout honnête homme doit apporter son concours pour empêcher et réprimer les atteintes à l'honneur. C'est un principe de justice et de solidarité humaine.

Les travailleurs des arsenaux sont de bons citoyens, de bons Français. Ils savent qu'ils tiennent dans leurs mains une part importante de la sécurité du pays. Ils sont, eux aussi, les soldats de la France, ayant l'outil à la place de l'arme.

Ils coopèrent à l'organisation de la défense nationale. Comment pourraient-ils ne pas être des patriotes ? Comment, dans ces conditions, ne répudieraient-ils pas toute indulgence pour les malfaiteurs qui se livrent à des actes de destruction ?

Les ouvriers des arsenaux ont une tâche patriotique à remplir.

La conquête de l'air est faite. L'homme, qui avait réussi déjà à parcourir les profondeurs de la mer, comme les poissons, s'envole maintenant au-dessus des nuages, comme un oiseau. Il a triomphé des lois de la nature.

Sans doute, il ne s'agit jusqu'à présent que d'un sport héroïque attestant le courage des aviateurs, mais ces premières victoires impliquent de plus grandes encore dans un avenir que l'on peut croire prochain : une ère nouvelle commence dans le monde.

Le jour où le problème de l'aviation sera résolu pratiquement, que deviendront les frontières ? Les séparations entre les Etats n'existeront plus. S'il y a des nationalités sur la terre, on n'en aperçoit pas quand on lève les regards vers les cieux.

Au point de vue militaire et commercial, la conquête de l'air est appelée à amener des transformations plus grandes que l'imagination n'en entrevoit. La guerre, si elle se produit, aura lieu dans des conditions absolument différentes de celles du passé, et, dans la paix, on n'aperçoit plus le rôle des douanes.

C'est ainsi qu'un triomphe de la science aura amené un résultat poursuivi par tant d'esprits généreux, et aura rapproché les hommes. Evidemment, ce n'est pas encore l'œuvre d'aujourd'hui, mais il devient permis de concevoir des lendemains bénéficiant des succès des aviateurs pour amener plus de paix dans le monde.

A L'ÉTRANGER

L'Espagne au Maroc.

Les événements prennent, en Espagne, une tournure fort grave, et il semble que les combats soutenus au Maroc sont le prétexte plutôt que la cause réelle de cette explosion.

Si les populations de la Catalogne se soulevaient en apprenant la situation fâcheuse des troupes à Melilla, on pourrait croire que leur grief tient à l'insuffisance des provisions militaires, et que l'orgueil castillan souffre des atteintes subies par le drapeau. Mais ce n'est pas le cas, puisque des foules irritées veulent s'opposer au départ des soldats pour l'Afrique, et puisque l'on constate de nombreuses désertions parmi les réservistes appelés sous les drapeaux.

Il est donc permis de penser que le mouvement est surtout politique et que le gouvernement royal est menacé.

Depuis la mort d'Alphonse XII jusqu'à l'avènement du roi actuel, la monarchie a traversé des heures difficiles. L'Espagne a perdu Cuba et Manille. Malgré cela, en dépit des défaites aux Antilles et aux Philippines, le trône n'a pas été en péril, ce qui fait honneur à l'habileté de la régente.

En ce moment la couronne est-elle en danger ? Peut-être non, mais qui pourrait l'affirmer ?

LE FURETEUR.

L'APAISEMENT

Avant même qu'il fût né, le nouveau ministère comptait de nombreux collaborateurs. Ceux-ci manifestaient un zèle de favorable augure pour la fortune gouvernementale du futur président du Conseil. L'heureux homme aurait pu se reposer sur eux du souci de rédiger sa Déclaration Ministérielle. Car lesdits collaborateurs ne prétendaient à rien de moins qu'à lui tracer son programme. Il ne lui reste plus qu'à l'exécuter. C'est peu de chose comme on voit !... Pourtant, qu'il se méfie et qu'il n'aille pas fonder trop d'espoir sur le concours qu'ils semblent lui offrir. Quand il s'efforcera de réaliser ce qu'ils réclament à grands cris, nos gaillards pourraient bien le lâcher.

Eux, qu'on n'aurait jamais crus si pacifiques, exigent avant tout que le ministère fasse « l'apaisement, la concorde et l'union ». Toutes choses excellentes ! Mais, chose curieuse, sous le ministère Clemenceau, ils employèrent tous leurs efforts à les rendre impossibles. Souhaitons que, pour inaugurer cette ère nouvelle dont ils demandent l'avènement, ils commencent par s'apaiser eux-mêmes. Ainsi, le plus difficile de la besogne sera déjà fait !...

Pour le reste, ils devraient bien nous fournir quelques éclaircissements supplémentaires. Qui doit-on apaiser ? Sont-ce les révolutionnaires, les agitateurs de la C. G. T. et les antipatriotes ? Car il est admis, dans certains milieux, que ces aimables citoyens seraient restés bien sages si M. Clemenceau ne les avait méchamment provoqués. On connaît de reste leur tempérament paisible, leur amour de l'ordre, leur respect pour les droits et les libertés des hommes, — patrons ou ouvriers — qui les gênent. Nos confrères du *Rappel* ne sont pas éloignés de soutenir que M. Clemenceau est responsable des grèves du Nord et du Pas-de-Calais, des tentatives de grève générale à Paris, des manœuvres de MM. Pataud et Bousquet, du soulèvement du Midi, du sabotage, des jacqueries de Draveil-Vigneux et de Méru ainsi que de bien d'autres choses encore !... Sans M. Clemenceau, l'ordre n'aurait jamais été troublé !...

Il nous semblait pourtant que lorsque le ministre envoyait des troupes à Courrières, à Méru, à Draveil et ailleurs, messieurs les agitateurs y avaient déjà commencé leur triste besogne. A ce moment-là, il fallait bien ou les laisser tout saccager ou se résoudre à défendre contre eux les citoyens pacifiques. C'est en quoi consistait ce qu'on appelait la « répression » de M. Clemenceau et c'est de quoi s'indignaient nos confrères du *Rappel* et d'ailleurs. Le gendarme, paraît-il, provoque le malin avec l'arrêtant ! Voilà, en raccourci, toute la théorie.

Eh ! bien, maintenant, il s'agit d'apaiser ces excellents chambardeurs ! M. Clemenceau n'étant plus là, il est certain que la chose ira toute seule. Nous verrons bien et, du reste, nous le désirons très vivement ! Tout de même on devrait nous dire comment on va procéder.

Si les abandonnent leurs entreprises de violence, leur œuvre de désorganisation et leur propagande néfaste, l'apaisement se fera tout seul et très simplement « comme le jour revient lorsque la nuit s'en va ! » Mais s'ils s'obstinent dans cette besogne, je demande à ceux qui attaquent si violemment le ministère précédent quelle attitude ils conseillent à celui qui vient de lui succéder !...

Va-t-on faire savoir aux chambardeurs que tout leur est permis, que les lois n'existent plus pour eux, qu'on leur donne loisir de saboter, de tirer sur les soldats, de détruire les usines et d'assommer les ouvriers réfractaires à la grève ? Alors, sans aucun doute, ils ne protesteront plus contre le gouvernement et l'Etat. En ce sens, il seront « apaisés ». Reste à savoir ce que pensera de cet « apaisement » l'ensemble du pays. Car, enfin, entre ces agitateurs et le pays auquel ils ont déclaré la guerre, il faut choisir. Pour apaiser l'agresseur lui abandonnera-t-on sa victime ?

Evidemment, ce n'est pas cela que désirent nos confrères du *Rappel* et d'ailleurs. Mais alors, il n'est pas besoin d'être un descendant du Prophète Elié pour prédire ce qui arrivera. Dès qu'un gouvernement quelconque prétendra s'opposer aux agissements de ces gaillards, ceux-ci se conduiront comme on les a vu faire sous le ministère Clemenceau dont le successeur, quel qu'il soit, sera réduit à employer contre eux les procédés de force et de répression. Ah ! les parlementaires qui collaborent au *Rappel* ont bien de la chance de n'être pas ministres ! Sinon certains articles écrits par eux contre Clemenceau les gêneraient singulièrement à l'heure où il leur faudrait ordonner les mesures dont ils s'indignaient quand elles étaient prises par l'ancien président du Conseil.

Peut-être les crises eussent-elles été moins fréquentes et moins graves durant ces trois dernières années si tout le monde s'y fût employé comme on le vit sous les ministères Waldeck-Rousseau et Combes. A cette époque, bien des gens s'efforcèrent de les prévenir et, quand elles éclataient, de les contenir et de les modérer. Sous le ministère d'hier, il a bien semblé au contraire que pour « embêter le gouvernement » on s'efforçât parfois de provoquer les conflits, d'exciter les passions et d'envenimer les querelles. Si le gouvernement d'aujourd'hui veut imposer à tous le maintien de l'ordre et l'obéissance aux lois, il

se heurtera aux mêmes obstacles. Alors, le problème se posera quand même devant le parti républicain. Et c'est à ce moment que j'attends nos grands apaiseurs...

Emile LAPORTE.

Contre les rats d'hôtel

L'Union des hôteliers suisses, qui siège à Bâle, vient de prendre une décision qui intéresse aussi bien ses membres que tout le public voyageur. C'est le commencement d'une lutte méthodique contre les « rats d'hôtel ». L'an dernier, à titre d'expérience, l'Union avait publié, à l'usage de ses adhérents, une série de portraits et de signalements concernant des « rats d'hôtel » avérés. L'expérience a fourni des renseignements si satisfaisants que l'Union, d'accord avec le bureau central de police de Berne, vient de décider la création d'un service international de renseignements sur les « rats d'hôtel ».

A ce service adhérent dès à présent les autorités de police de toutes les stations estivales et balnéaires de la Suisse et de soixante-dix villes importantes de France, de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie.

Des négociations seront engagées avec les principaux journaux de la branche hôtelière pour la publication des photographies de tous les « rats » ayant encouru des condamnations.

Une belle action

Une jeune femme pauvrement vêtue, tenant à la main un petit garçon de 8 à 9 ans, s'est jetée devant la locomotive du train n° 6 qui était parti de Pskov pour Saint-Petersbourg.

Les roues ont broyé le corps de la malheureuse.

Par miracle, son enfant était sain et sauf. Le petit s'était peut-être arraché à temps aux mains de sa mère, ou bien celle-ci l'avait, au dernier moment, repoussé pour lui éviter la mort.

L'enfant fut bientôt entouré de voyageurs qui, émus par l'accident horrible, étaient sautés de leur compartiment avant l'arrêt complet du train. Parmi eux, se trouvait M. Chaliapine, le célèbre chanteur de l'Opéra russe. Profondément touché du malheur dont il venait d'être témoin, l'artiste déclara adopter le petit orphelin. Il le fit monter avec lui en wagon, et le soir, arrivé à la gare de Saint-Petersbourg, M. Chaliapine se présenta à la gendarmerie pour faire dresser l'acte d'adoption.

Le petit, toujours sous l'impression de la scène horrible où il a perdu sa mère, n'a guère pu donner d'explications. D'après ce qu'on a pu comprendre, sa mère avait été poussée au suicide par la misère.

Exhibition

On a raconté la poursuite intentée à Paris, devant le tribunal de simple police à une femme-phénomène. Mlle Brison, âgée de vingt-cinq ans, pour infraction à l'ordonnance de police de février 1906, aux termes de laquelle les exhibitions non autorisées de phénomènes vivants sont interdites.

Mlle Brison, est née avec une déplorable infirmité. Elle est venue au monde avec des pieds et des mains affectant la forme de pinces de homard.

L'idée lui est venue, plus tard, de tirer parti de la difformité dont la nature l'avait gratifiée en se montrant dans les foires.

Elle gagnait largement sa vie et amassait pour ses vieux jours, quand le parquet est venu troubler sa quiétude et gêner sa lucrative industrie.

Devant le tribunal, son avocat, M. Bigeard, a plaidé l'illégalité et l'inapplicabilité de l'ordonnance, disant que sa cliente, qui, devant le public, se livre à des travaux de couture, de

broderie, etc., etc., devait être considérée non comme un phénomène mais comme une artiste. Mais sa thèse n'a pas prévalu.

Mlle Brison a été condamnée, à trente contraventions de un franc chacune.

INFORMATIONS

Au Maroc

Enormes pertes espagnoles

Les journées des 25 et 26 juillet ont été tranquilles. Le 27, à la suite d'une attaque contre la voie ferrée, la ligne a été coupée et le ravitaillement des avant-postes a été ainsi rendu impossible. Le bombardement des Riffains a commencé ; mais les avant-postes sont en danger, et leur abandon est probable. La situation de Melilla est grave, en dépit de l'arrivée des renforts.

On se bat sous les murs de la ville. Sont tués : le général Pintos, un colonel, deux lieutenants-colonels, un commandant, cinq capitaines, de nombreux officiers subalternes et mille soldats environ. Il y a quinze cent à deux mille hommes blessés et un nombre également considérable d'officiers blessés. L'hippodrome est rempli de cadavres.

Le bruit court que deux généraux seraient grièvement blessés.

La répercussion financière de la guerre

Le ministre des finances, interrogé par *l'Impartial*, a déclaré qu'il est convaincu que la guerre n'occasionnera aucun déficit, et qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à des impôts extraordinaires pour faire face aux dépenses de la campagne. Il s'est déclaré opposé aux décimes additionnels. Il a insisté, en terminant, sur l'excellent équilibre des finances de l'Etat.

L'argent en France

L'administrateur de la douane de Port-Bou s'est rendu à Perpignan pour déposer les fonds en caisse à la Banque de France. La douane espagnole est fermée. Les marchandises restent en souffrance à la frontière.

Les populations continuent à enlever les rails de la voie ferrée pour empêcher le transport des réservistes.

On est sans nouvelles de Madrid

L'ambassade d'Espagne, on est beaucoup moins optimiste qu'hier. On avoue avec tristesse que l'ambassade elle-même est isolée et qu'aucune nouvelle n'y peut parvenir, la seule qu'on ait reçue depuis hier, c'est que l'Espagne entière est en état de siège ; mais on ajoute : pour empêcher que le mouvement anarchique s'étende.

A chaque instant, on reçoit des visites d'Espagnols demeurant à Paris et ayant leurs familles à Barcelonne ; ils demandent des nouvelles qu'on ne peut leur donner. Bref, on ne cache pas qu'on a de sérieuses inquiétudes.

La vie du roi

Des journaux anglais racontent que des négociants de Londres sont en train de contracter des assurances sur la vie du roi Alphonse XIII afin d'être parés dans leurs affaires si un attentat venait à se commettre sur la personne du monarque. Ces négociants anglais en rapports avec les maisons espagnoles seraient en effet atteints dans leur commerce si l'Espagne subissait un changement de politique.

Les intérêts français

Des nouvelles d'origine privée sont arrivées de Barcelone à Marseille par bateau. Ces nouvelles sont toutes datées du 28 et elles confirment tous les détails tragiques qu'on connaît sur les combats livrés dans les rues de Barcelone. Toutefois elles ajoutent ce détail intéressant que les maisons françaises ont arboré le pavillon français au commencement des troubles puisqu'elles n'avaient pas pu obtenir des troupes espagnoles pour les protéger.

Les émeutiers ont complètement respecté le pavillon français et nos établissements nationaux ou d'ailleurs.

Le travail a été complètement suspendu par suite de la grève générale. Les communications télégraphiques sont toujours ininterrompues avec Barcelone.

La Commission du budget

La Commission du budget s'est réunie jeudi, sous la présidence de M. Klutz, vice-président.

Elle a examiné le budget du ministère du commerce. Sur ce budget, elle a opéré un certain nombre de réductions, s'élevant à 50.000 francs ; mais elle a, sur la proposition de M. Bourély, porté de 4 millions à 4 millions et demi le crédit des primes à la filature de la soie. Elle a décidé qu'une Sous-Commission composée du rapporteur général, des rapporteurs spéciaux, étudierait les diverses questions se rattachant à l'enseignement en France et relevant plus particulièrement des ministères de l'instruction publique et du commerce.

Elle a repris l'examen du budget des travaux publics et opéré sur divers chapitres de nouvelles économies.

Elle a ensuite abordé et terminé l'examen du budget des beaux-arts.

Une circulaire de M. Chéron

M. Chéron, sous-secrétaire de la marine, vient de rédiger une circulaire confidentielle destinée aux chefs de services de l'administration centrale et dans laquelle il rappelle qu'en aucun cas, des propositions ou des décisions administratives ne doivent subir l'influence des interventions politiques ; il déclare qu'il réprimera sévèrement toute infraction à cette prescription, ainsi que toute indiscrétion commise et toute communication faite au-dehors.

Il termine en disant qu'il ne perdra aucune occasion de montrer toute sa sollicitude à l'égard du personnel placé sous ses ordres ; mais, en retour, il exigera de sa part le respect absolu de la discipline, l'assiduité et le sentiment le plus élevé du devoir.

Les P. T. T.

La neuvième chambre vient de rendre son jugement. Les seize membres — dont deux par défaut — du conseil d'administration du syndicat des P. T. T. sont condamnés à 16 francs d'amende chacun. Le tribunal, en outre, ordonne la dissolution du syndicat.

Petites Nouvelles

Le Comité du 3^e Congrès international d'hygiène scolaire annonce que pour répondre au désir de nombreux Comités étrangers, la date du Congrès est de l'exposition d'hygiène scolaire est reportée au 8 août 1910.

— On mande de Nîmes que M. Edouard Gaussergues, vice-président du Conseil général du Gard, ancien député, maire d'Anduze, est mort après une longue maladie, à l'âge de 61 ans.

— Le préfet du Gard vient de notifier à M. Marius Valette, maire de Nîmes, que par arrêté présidentiel en date du 23 juillet, il était révoqué de ses fonctions pour avoir transformé la célébration de la fête nationale en manifestation de parti, en ayant fait arborer le drapeau rouge à la mairie, et exécuter *l'Internationale* aux arènes, le 14 juillet 1909.

— Jeudi ont eu lieu à Juzet-Dizaut (Haute-Garonne), les obsèques de Mme veuve Louis Ruau, au milieu d'une affluence considérable où l'on distinguait toutes les notabilités politiques et administratives du département.

— Les déserteurs de la légion étrangère, qui avaient été récemment condamnés par le Conseil de guerre de Casablanca, viennent d'être l'objet d'une mesure de grâce signée par le

président de la République sur la proposition du ministre de la guerre.

— Cinq cents gymnastes de France et d'Algérie, sont partis pour Luxembourg, prendre part à la fête fédérale luxembourgeoise et au quatrième tournoi international qui a lieu le 1^{er} août.

CHRONIQUE LOCALE

ELECTION SÉNATORIALE du 8 Août 1909

CANDIDAT RADICAL

Désigné par le Congrès Républicain

J. LOUBET

Conseiller général

L'élection sénatoriale

M. Loubet, candidat radical désigné par le Congrès, adresse aux électeurs sénatoriaux l'appel suivant :

MESSIEURS ET CHERS DÉLÉGUÉS,

Dans sa réunion du onze juillet, la grande majorité des députés républicains de Figeac, confiants dans l'esprit de justice et de solidarité des députés des deux autres arrondissements, ont tenu à fournir la preuve de leur union.

Sans porter atteinte à aucun principe, écartant de l'ensemble du corps électoral, ils n'ont eu d'autre souci que de répondre aux reproches de division que les adversaires du parti républicain exploitaient déjà.

Je me suis rendu à leur réunion pour leur faire connaître les points essentiels du programme que je me proposais de développer devant vous.

A l'unanimité, ils se sont déclarés favorables à ma candidature et ont pris l'engagement de la soutenir.

J'ai pensé, pour ma part, que leur appréciation ne vous serait pas indifférente et que dans l'adhésion de ceux qui peuvent juger de près mon action politique, vous trouveriez peut-être une première garantie de républicanisme et de fidélité à mon parti.

Je viens donc aujourd'hui solliciter l'honneur d'être votre mandataire au Sénat, vous soumettant mes vues et la façon dont je conçois l'orientation d'une législation républicaine.

Très nettement je déclare avoir toujours appartenu au parti républicain radical et radical-socialiste, persuadé que seul un parti d'avant-garde pourra servir les intérêts de la démocratie et assurer — sans exagération dans les sanctions nécessaires — l'ordre et la paix, conditions indispensables d'une évolution qui ne peut s'accomplir que par la loi.

Depuis longtemps déjà, ce parti a acquis la confiance du pays parce que, repoussant les utopies et les chimères, il entend apporter des réalités.

Son programme traduit les indications précises contenues dans les consultations électorales de ces dernières années :

Réformes économiques, relèvement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, réformes de solidarité sociale ; et dans l'ordre religieux : Libre exercice de tous les cultes sans distinction, liberté de la conscience et de la pensée, principes d'ailleurs consacrés par la loi de 1905. Tels sont les divers points sur lesquels le pays s'est prononcé à plusieurs reprises.

En premier lieu, c'est le projet d'impôt sur le revenu qui, au moyen de la progression et de l'établissement d'un minimum d'existence, supprimera l'inégalité choquante résultant des impôts indirects, réduira les petites cotés pour atteindre le luxe et le superflu, et allégera les charges qui grèvent le petit commerce, la moyenne et la petite propriété.

Cette importante réforme, actuellement votée par la Chambre des Députés, introduira l'application des règles élémentaires de la justice dans notre législation fiscale, mais ne devra point faire oublier la réduction indispensable des dépenses budgétaires dans la mesure où le permettront la défense nationale et la mise en pratique des lois d'assistance et de prévoyance.

Pour faire face aux efforts financiers qu'entraîne la nécessité d'assurer les grands services publics, plus que jamais je crois que la question des monopoles d'Etat ne saurait être négligée. Je n'entends point préconiser, par là, la mainmise illimitée du Trésor sur toutes les ressources industrielles du pays. La suppression systématique de l'esprit d'initiative individuelle et de la libre concurrence porterait atteinte à la richesse nationale. Mais partout où, sous l'influence regrettable de certains accaparements, ces deux grandes forces auront disparu et chaque fois qu'une industrie aura atteint son dernier degré de perfectionnement, aucun péril ne saurait résulter de la transformation en monopoles d'Etat, des monopoles de fait détenus par un nombre infime de privilégiés. Il n'est d'ailleurs pas permis de douter qu'une pareille réforme profiterait non seulement au Trésor et par suite aux contribuables, mais encore aux consommateurs et à la main-d'œuvre, en même temps qu'aux producteurs de la matière première.

Une réforme des droits de successions établie avec ménagement sur les héritages d'importance moyenne, reposant sur le principe de la progression, soit d'après le degré de parenté, soit d'après le chiffre des fortunes, aurait encore pour effet d'accroître nos ressources budgétaires.

Il en a été question déjà au cours des travaux préparatoires qui ont accompagné le dépôt du projet de loi sur les retraites de vieillesse et d'invalidité, dont la discussion va être incessamment portée devant le Sénat.

Partisan convaincu des retraites ouvrières et paysannes, persuadé que dans notre démocratie la situation misérable du travailleur âgé et infirme est un véritable non sens, qu'en outre du spectacle douloureux qu'elle offre au point de vue humanitaire, elle constitue un danger pour la Société et pour l'Etat, je considère le concours de ce dernier comme nécessaire.

Dans un autre ordre d'idées, le développement de l'agriculture exigerait la révision du tarif de transports en ce qui concerne les engrais et produits du sol.

Il y aurait lieu enfin de favoriser la libre circulation des biens et l'accès à la petite propriété pour combattre pratiquement les excès des doctrines collectivistes. La réduction des frais de mutation qui frappent si lourdement les ventes immobilières et constituent actuellement un obstacle à de nombreuses transactions, marquerait dans ce sens un réel progrès.

Telles sont parmi les réformes réclamées par le parti radical, celles qui attireront tout particulièrement mon attention si vous voulez bien m'honorer de votre confiance.

Quant aux intérêts spéciaux à notre cher département, je m'attacherai à demander avec la plus grande insistance :

1^o L'attribution d'une subvention qui permette de procéder dans le plus bref délai possible à la construction de l'entier réseau de tramways dont la création a été décidée par le Conseil général, à la session d'avril dernier ;

2^o Le relèvement des prix des tabacs qui sont restés les mêmes depuis 1816 alors que la cherté de la vie et de la main-d'œuvre ont considérablement augmenté. Le droit définitif pour les syndicats de participer à la nomination des experts et toutes les mesures qui pourront répondre aux revendications légitimes de la Fédération des planteurs.

3^o Le classement dans la zone de Bordeaux des territoires viticoles de l'arrondissement de Cahors.

Ai-je besoin d'ajouter que j'apporterais à remplir le mandat que vous m'auriez confié, mon dévouement le plus absolu. Je tiens au surplus à faire cette déclaration : si au cours de la période électorale qui vient de s'ouvrir, les circonstances rendaient mon désistement nécessaire, vous me trouveriez prêt à observer, sans hésitation, la discipline républicaine qui est l'honneur de notre parti.

MESSIEURS ET CHERS DÉLÉGUÉS,

Dès 1891, date à laquelle un troisième siège sénatorial fut attribué au département du Lot, une convention a été établie, que vous consacriez hier encore sur le nom du si regretté Monsieur Pauliac, et que semblait dicter l'intérêt même du département tout entier. Il est apparu que l'entente, l'union des trois arrondissements était nécessaire en vue de l'heureuse solution des questions d'où dépendent leur prospérité et leur avenir.

Auprès de tous les républicains du département, ceux de l'arrondissement de Figeac, retrouveront, ils en sont sûrs, cette loyauté, ce concours, cet esprit de solidarité que nul ne saurait mettre en doute et dans lesquels ils aperçoivent le gage du succès d'une politique qui leur est commune.

Vive la République démocratique, la République du progrès social !

J. LOUBET,

Avoué

Conseiller général du Lot,
Candidat Républicain Radical,
Désigné par le Congrès.

L'ELECTION SÉNATORIALE

Que nos confrères blaguent et rebloquent à leur aise, au sujet de l'élection sénatoriale, nous n'y voyons aucun inconvénient, mais le Quercinois nous la baille belle lorsqu'il nous reproche notre silence sur les divers candidats.

Il nous suffit, en effet, de suivre la discipline républicaine, de marquer notre préférence pour le candidat présenté par le Congrès de Figeac pour être certains que nous sommes dans la logique la plus absolue.

Dès la première heure, nous avons dit que telle serait notre attitude : nous n'avons pas varié.

Et si cela ne fait pas l'affaire du Quercinois, nous le regrettons, mais notre confrère comprendra qu'entre lui et la discipline républicaine, nous n'hésitons pas un instant.

Nous sommes même heureux de dire à notre confrère qui défend la candidature de M. Ausset, que l'acharnement qu'il apporte à combattre le candidat présenté par le congrès de Figeac, nous fait beaucoup de plaisir.

Nous, nous combattons la candidature de M. le docteur Ausset parce que le succès de cette candidature serait un échec pour le parti républicain.

Le Quercinois en combattant la candidature de M. Loubet, affirme à son tour que le succès de M. Loubet serait un grave échec pour le parti libéral.

On ne combat que des adversaires

résolus : c'est pourquoi il nous plaît de constater l'acharnement du Quercinois et de la Défense, organes autorisés des partis de réaction, contre le candidat du congrès républicain de Figeac.

Cet acharnement est, pour tous les républicains, une garantie de la parfaite sincérité démocratique de M. Loubet.

LOUIS BONNET.

Logique !

X. Pinxit écrit dans le Quercinois : « Pour la centième fois, je répète que les antiquizemillistes seraient bien naïfs de ne pas toucher la somme intégrale puisque MM. Cocula, Bécays, Malvy, etc., etc. en ont fait une loi. »

Les députés cléricaux crient contre l'augmentation parlementaire, mais ils la touchent quand même.

C'est de la bonne logique cela : chacun ne peut manquer de le proclamer.

X. Pinxit a, au moins, le mérite de le reconnaître.

Mais il a une façon d'interpréter les déclarations gênantes, parce que trop franches, de ses amis, quand il écrit que l'abbé Lemire a voulu dire que c'est à l'unanimité des blocards, rien que des blocards que l'augmentation a été votée.

Non, confrère ! M. l'abbé Lemire que vous ne voulez pas reconnaître pour un de vos amis, a dit : « Les 15,000 francs ont été votés à l'unanimité de la Chambre ». Et l'Officiel, le Nouvelliste de Bordeaux lui-même, ont enregistré cette déclaration.

X. Pinxit accuserait-il M. l'abbé Lemire, un prêtre, de mentir ? La vérité, c'est que cette déclaration gêne les cléricaux qui voudraient faire un tremplin électoral de cette question des 15,000.

Or il est établi qu'au moment du vote de la proposition de M. Beaudon, tous les députés ont levé la main pour approuver.

Et puis, nous répétons pour la centième fois ce que chacun dit ; pourquoi n'oubliez-ils pas de passer à la caisse ceux-là qui protestent contre l'indemnité ?

Aussi nous donnons raison à X. Pinxit : ceux-là seuls, selon son expression, ne méritent pas d'être appelés les Q. M. : La moitié du mot leur suffit !

Et ceux-là sont des cléricaux !

L. B.

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Autour de la séance

La séance de vendredi ne fut pas sans intérêt, et le public apprendra avec satisfaction que grâce à une bonne gestion, l'administration municipale a réprimé de réels abus.

On se souvient de cette question de l'assistance médicale gratuite — question qui fit tant parler et tant couler d'encre !

Eh bien, elle est presque résolue. Il fallait un peu de bonne volonté.

Les résultats sont édifiants. La situation du 1^{er} semestre 1908 établisait :

Bons de visites	963
Bons de consultations ..	2.353
Total	3.316
La situation du 1 ^{er} semestre 1909 est :	
Bons de visites	493
Bons de consultations ..	990
Total	1.483

Soit une différence en moins de 2.133 bons.

Si l'on considère que ces bons sont payés 2 francs en moyenne, l'économie est de 4 266 francs.

Le tableau comparatif ci-dessus est édifiant comme on le voit.

Il n'y a pas eu moins de malades que l'année précédente, les malades n'ont pas été moins bien soignés et il y a des économies sérieuses réalisées sur ce chapitre important du budget.

Cette économie méritait d'être connue, pour prouver que nos édiles n'avaient pas eu tort, quand l'année dernière ils décidèrent de prendre des mesures pour empêcher tout gaspillage, voire tout trafic.

L. B.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de Mme Delpérier, veuve de notre ancien confrère du Réformateur.

Mme veuve Delpérier est décédée subitement vendredi à 1 heure de l'après-midi, en son domicile rue des Ecoles.

Nous prions sa famille de vouloir bien agréer nos condoléances.

Au 7^o

Par décision ministérielle du 28 juillet 1909, M. Dassen, capitaine au 7^e passe au 127^e (cadre complémentaire), à dater du 30 juillet 1909, maintenu à son corps jusqu'à sa retraite.

Les délégués sénatoriaux

Voici, par cantons, le nombre des délégués sénatoriaux, désignés par les Conseils municipaux et délégués de droit.

Arrondissement de Cahors

Cahors Nord	19
id. Sud	6
Castelnau	15
Catus	23
Cazals	17
Labenque	20
Lauzès	15
Limogne	21
Luzech	23
Montcuq	21
Puy-l'Évêque	23
St-Géry	14
Total	217

Arrondissement de Figeac

Bretenoux	25
Cajarc	19
Figeac est	28
Figeac ouest	14
Lacapelle-Marival ..	29
Latronquière	24
Livernon	21
Saint-Céré	28
Total	188

Arrondissement de Gourdon

Gourdon	22
Gramat	21
Labastide-Murat	12
Martel	21
Payrac	14
St-Germain	15
Salviac	12
Souillac	19
Vayrac	14
Total	150

Soit au total : 555 délégués des Conseils municipaux.

A ce nombre il faut ajouter les délégués de droit.

Pour l'arrondissement de Cahors : 25, dont 1 député, 12 conseillers généraux et 12 conseillers d'arrondissement.

Pour l'arrondissement de Figeac : 17, dont 1 député, 8 conseillers généraux et 8 conseillers d'arrondissement.

Régulièrement, cet arrondissement compte 9 conseillers d'arrondissement. Mais M. Mage conseiller d'arrondissement, a été élu conseiller général et il n'a pas été encore procédé à son remplacement.

Pour l'arrondissement de Gourdon : 18, dont 9 conseillers généraux et 9 conseillers d'arrondissement.

Au total : 60 délégués de droit.

Total général des délégués qui prendront part à l'élection du 8 août : 615 qui se répartissent ainsi : 242 pour l'arrondissement de Cahors ; 205 pour l'arrondissement de Figeac et 168 pour l'arrondissement de Gourdon.

Postes

Par arrêté, M. Pélissier J. est nommé facteur à Saint-Matré.

Conseil municipal

Séance du 30 juillet 1909

Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir, sous la présidence de M. le docteur Darquier, maire.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4.

Étaient présents : MM. Darquier, Carlin, Cayrac, Suquet, Teyssonnières, Périé, Durran, Fernandès, Arnaudet, Blanc, Davant, Bris, Gayet, Tourriol, Gibert, Gélis, Salané, Paubert, Dulac, Mauriès.

M. Suquet, désigne comme secrétaire de séance, donne lecture des procès-verbaux des dernières séances.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

Le conseil donne un avis favorable à la demande comme soutien de famille faite par le réserviste Delpech.

Renvoie à la commission des travaux publics, une demande formée par la commune de Larroque-des-Arcs relative à la délimitation de cette commune.

Le conseil refuse de participer à la dépense qui serait occasionnée par la réorganisation du service des dépêches destinées au bureau de Pélacoy.

Cette dépense qui serait de 814 francs, pour la création d'un courrier de Cahors-gare à Pélacoy, serait supportée par la ville de Cahors dans la proportion de 784 fr.

Le conseil désigne les conseillers qui doivent faire partie de la commission chargée d'établir la liste du jury en 1910 MM. Bris et Périé sont désignés pour le canton nord, et MM. Dulac et Ressayier pour le canton sud.

Le conseil donne un avis favorable à la commission administrative de l'hospice concernant la vente à l'amiable des immeubles provenant de la succession Sotoul.

Le conseil approuve le montant des dépenses supplémentaires (720 fr.) nécessitées par les réparations aux écoles de hameau.

Des demandes de dérogation à la loi sur les repos hebdomadaires sont formées par Mme veuve Couderc et Mlle Trémolières et reçoivent un avis favorable.

M. Durran donne communication du compte administratif de 1908 du budget supplémentaire.

Ces comptes sont approuvés.

M. Périé donne communication des comptes administratifs de l'hospice, du bureau de bienfaisance, du budget du collège de filles.

Ces comptes sont approuvés.

M. Fernandès donne communication du rapport relatif à l'établissement d'un nouveau cimetière à Lacapelle.

Une somme de 3.500 fr. est nécessaire : adopté.

Le compte de gestion de l'hospice et le règlement du budget de cet établissement sont approuvés.

M. Gayet donne lecture d'un rapport relatif à la construction du réseau départemental des tramways dans le Lot.

Il propose au conseil de voter un vœu pour que dans le tracé, les tramways passent dans la traversée de Cahors.

Il propose de voter le vœu que le chemin vicinal n^o 9, de Cahors, soit classé chemin de grande communication.

Adopté.

M. Arnaudet demande que des réparations soient faites au chemin du Cayrel (Lacapelle).

M. le maire répond que le projet a été étudié et qu'il sera avant peu réalisé.

M. Paubert demande des explications relativement aux communications téléphoniques.

Les communications demandées de Cahors sont données par Montauban.

M. le maire promet d'en aviser qui de droit, car la ville de Cahors a payé la construction de la ligne de Cahors à Toulouse, c'est Toulouse qui doit donner la communication et non Montauban.

M. Paubert demande qu'un crédit soit voté pour que l'inscription qui se trouve sur le monument Gambetta puisse être lue.

Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 3/4.

Commission départementale

Réunion du 30 juillet 1909

Présents : MM. Relhié, président, Fontanille, Longueuch, Peyrichou et Couderc. Loubet, secrétaire.

Esclauzels. — Réparation aux écoles publiques. Accordé 100 fr.

Padirac. — Réparation à l'école de filles. Accordé 50 fr.

Escamps. — Réparations au logement des instituteurs. Accordé 50 fr.

Saint-Cirq-Lapopie. — Réparations à l'école de filles. Accordé 100 fr.

Pescadoires. — Réparations aux bâtiments scolaires. Accordé 50 fr.

Montet-et-Boujal. — Réparations aux maisons d'école de la Vitarelle et de Montet. — Ajournement jusqu'après fixation de la subvention communale.

Montcuq. — Etablissement d'une cour pour l'école primaire de filles. Accordé 50 fr.

Cuzance. — Réparation à l'école de garçons. Accordé 50 fr.

Saint-Médard-Catus. — Construction d'un préau couvert. Accordé 50 fr.

Marmillac. — Appropriation à faire à la tour de Brocard, destinée au logement de l'institutrice adjointe et de la Mairie. Accordé 100 fr.

Saint-Pantaléon. — Etablissement d'un cimetière. Acquisition de terrains et appropriation. Accordé 100 fr., à titre purement exceptionnel.

Estal. — Réparations au mur du cimetière. Accordé 50 fr.

Espère. — Réparations au mur du cimetière. Accordé 50 fr.

Saint-Chamarand. — Construction de deux abris pour couvrir deux lavoirs. Accordé 100 fr.

Concorès. — Réparation à la fontaine de Goulème. Accordé 50 fr.

Condat. — Empierrement de la cour de l'école de garçons. Accordé 20 fr.

Prudhomat. — Réparations à l'école de garçons et à la Mairie. Accordé 50 fr.

Boissières. — Réparations au puits communal. Accordé 25 fr.

Marciac. — Construction d'un lavoir à la fontaine de St-Christ. Accordé 50 francs.

Bouziès. — Construction d'un charriot mobile destiné à puiser l'eau. Accordé 50 francs.

Tour-de-Faure. — Acquisition d'un matériel contre l'incendie. Affaire ajournée jusqu'au vote de la part communale.

Saint-Projet. — Réparations d'une partie du mur du cimetière.

Affaire Baste. — Accident. Monsieur le Préfet est autorisé à soutenir l'action intentée.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a annulé les élections municipales du 3 mai 1908 dans la commune de St-Perdoux (Lot).

Vélocé Sport

Défi !

A la suite des épreuves du championnat de 50 kilomètres couru dimanche de Cahors à Concois et retour, M. Bailly, cycliste à Cahors, arrivé 5^e dans cette course par suite de deux accidents, alors qu'il tenait la tête à 26 kilomètres de Cahors, adresse un défi au vainqueur M. Souillac.

Dans ce défi, M. Bailly offre de se mesurer avec son heureux rival de dimanche sur une distance de 50 ou 100 kilomètres et cela dans les environs de Cahors de façon que les mem-

bres du V. S. C. puissent chronométrer.

L'enjeu du défi est : 1^o le titre de champion du Lot et 2^o 20 francs.

Cette somme sera déposée entre les mains du trésorier du V. S. C.

On espère que M. Souillac relèvera le défi.

Aviron Cadurcien

Nous rappelons que c'est dimanche 1^{er} août que l'Aviron Cadurcien donnera sa belle fête vénitienne sur le Lot.

Barques fleuries et illuminées, offriront un merveilleux spectacle que tous les Cadurciens voudront voir. Ajoutons qu'après la fête, un bal public aura lieu.

Il y aura foule demain au garage de l'Aviron.

Manœuvres d'automne

Le 7^e régiment d'infanterie quittera Cahors dans la matinée du 5 septembre pour aller cantonner à Montcuq, le 6 à Montesquiou et le 7 à Valence-d'Agon.

Le 8 septembre sera un jour de repos et les manœuvres proprement dites commenceront le 9 septembre.

Au retour, le 7^e cantonnera à Grèze le 19 septembre, à Montauban les 20, 21 septembre, à Montpezat le 22 septembre et arrivera à Cahors le 23.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 24 au 31 Juillet

Naissances

Bach, Albert-Henri, boulevard Gambetta,

Arrondissement de Cahors

Lauzès

Distinction honorifique. — Dans sa séance du 22 juillet 1909, le Conseil général d'administration de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer, a décerné une médaille d'argent avec diplôme à notre ami M. Delfau Jean-Alcide, conseiller municipal, huissier à Lauzès, vice-président de la 2.063^e section à Lauzès, pour services rendus à la Société.

Nous adressons à M. Delfau nos plus sincères félicitations.

Ecole normale. — Parmi les jeunes filles qui se présentaient au concours pour les Ecoles normales, nous avons le plaisir de relever le nom de Mlle Calvet Pauline, élève de l'école supérieure de Montcuq, laquelle a été reçue sur 66 aspirantes présentes.

Mlle Calvet est la fille de M. Calvet, un des sympathiques facteurs du bureau de Lauzès.

A Mlle Pauline Calvet et à ses maîtresses nous offrons nos bien sincères félicitations.

Accident. — M. Vizon, fermier au mas Delpuch, commune de Lentillac, était occupé à charger une charrette de gerbes de blé. A un moment donné et par suite d'un faux mouvement, il se laissa tomber tête première. M. le docteur Brandala, appelé, lui a prodigué les premiers soins. Quelques jours de repos seront nécessaires.

Montcuq

Ecole primaire supérieure de jeunes filles. — Notre école primaire supérieure clôture dignement l'année scolaire. Sur la liste des lauréats du concours de l'Ecole normale figurent les noms de cinq de ses élèves : Mlles Pauline Calvet, Joanne Marfoux, Lucile Masbou, Marthe Arnaudet et Marcelle Durou.

A ces succès il convient d'ajouter : un brevet supérieur, cinq certificats d'études primaires supérieures, sept brevets élémentaires, deux bourses d'enseignement primaire supérieur. Ces résultats se passent de commentaires.

Arrondissement de Figeac

VILLE DE CAJARC

PAR PERMISSION DES AUTORITÉS

Théâtre du Grand Guignol

Le 1^{er} Août à 3 heures

La Direction nous écrit :

Le dimanche 1^{er} août il sera donné une grande et brillante représentation absolument inédite et pour une seule fois seulement dans notre ville, de la remarquable opérette bouffe : *Le Dépit de Guignol ou le giffé récalcitrant*. La direction qui n'a rien négligé pour la mise en scène de ce joyeux divertissement, présentera au public « Le Guignol Cajarcis » à l'état nature et en liberté, dans ses transformations aussi amusantes que variées. Ce n'est donc pas, Mesdames et Messieurs, une vulgaire effigie de carton et bois peint, que nous aurons l'honneur d'exhiber devant vous, mais un spécimen d'une espèce rare, je dirai même unique, car le Guignol Cajarcis, plusieurs fois lauréat, médaille d'or et gros concours, se présentera lui-même.

Il est gros, dodu, rondelot, extra bedonnant... Inimitable dans ses transformations, il a maints tours dans son biceps, absolument stupéfiants. Littérateur à ses heures, il cultive avec grand succès le genre épistolaire. Ses écrits qu'il oublie quelquefois de signer, jouissent d'une réputation méritée, mais son œuvre, quoique inépuisable n'est entre les mains que de quelques rares privilégiés.

Les sentences lapidaires jaillies de ce cerveau pulsant vous le classent immédiatement dans le surchoix des épistolographes enjoués et bouffons avec légère pointe de grotesque et tendances à l'abus de la période violente et incisive. « Le Style est l'Homme lui-même » a dit Buffon. — La charité, l'amour de soi et du prochain y sont exposés avec une rare maestria et sous forme d'aphorisme concis. « Ceil pour ceil, dent pour dent » et autres aménités dont les pièges à loup et les coups de fusils sont les correctifs. On ne peut être plus aimable. Je vois parmi vous quelques personnes qui manifestent quelque inquiétude... Ne craignez rien, le truculent épistolographe aussi félin qu'il est violent, sait selon les circonstances et les personnes, mettre une sourdine au timbre éclatant de sa fanfare et à ses tartines, le lion qui rugit, trépigne, rue et casse ses joujoux, revêt la toison d'un timide agneau... Il n'est pas dangereux... La modestie, ça le connaît, lui seul est intelligent, savant comme le célèbre Pic de la Mirandole, il sait tout et quelques autres choses de plus encore. Ses aptitudes remarquables pour tout sont en raison directe de sa suffisance, étant de « ces gens-là qui, sur les humains se font un chimérique empire ».

Pour faire affluer la bonne galette dans sa noble escarcelle, il n'a pas son pareil, il possède des recettes S. G. D. G. aussi merveilleuses que variées. Grand-Prêtre du Veau d'Or, c'est dans son culte qu'il déploie toute sa grande activité et sa souplesse. La fin justifie les moyens. Les flets du Pactole purifient tout et sont l'ultime raison de tout. Voilà Mesdames et Messieurs un très léger aperçu des talents de notre Guignol Cajarcis, j'en passe donc et non des moindres. En résumé, il est à encadrer, vous dis-je. Après son noble trépas, sa dépouille sera embaumée, on lui élèvera des autels, et à l'instar des peuples antiques on l'honorera à l'égal du Crocodile ou du Bouf... Apis...

Nous terminerons la soirée par un bal populaire, pendant lequel notre Guignol Cajarcis dansera la Gigue et la fandango aux yeux du public avarié.

Entrée libre et gratuite.

La Direction.

Cajarc

Distribution de prix. — La distribution des prix aux élèves des écoles laïques étant fixée au 1^{er} août, la société musicale l'Alliance cajarcise prêtera son gracieux concours à cette solennité. Voici le programme qui sera exécuté : 1. La Marseillaise. — 2. La Laïque, valse. — 3. L'Arlesienne. — 4. Pas redoublé. — 5. Le Chant du départ.

Figeac

Distribution de prix. — La distribution des prix aux élèves des écoles laïques de filles et de garçons de notre ville aura lieu dimanche prochain 1^{er} août, à deux heures et demie du soir, dans la cour du collège, sous la présidence de M. Dupouch, procureur de la République à Figeac.

Collège Champollion. — La distribution des prix aux élèves du collège Champollion présidée par M. Bécays, député du Lot, assisté de MM. Marty, sous-préfet et Le D^r Pexot, maire, a eu lieu jeudi, ainsi que nous l'avions annoncé.

Sur l'estrade, décorée avec goût, avaient pris place les notabilités de notre ville. Un public élégant et nombreux était venu applaudir les discours d'usage et présidentiel, les succès de nos vaillants collégiens et les divers morceaux exécutés par les sociétés musicales et orphéoniques.

Nous sommes heureux de reproduire les brillants succès obtenus par les élèves du collège pendant l'année scolaire 1908-1909.

Séssion d'octobre 1908

Baccalauréat secondaire, 2^e partie : Mathématiques, Calasson, Baptiste regu. Baccalauréat secondaire, 2^e partie : Philosophie, Cardonnet, de Bessonie, regu.

Baccalauréat secondaire, 1^{re} partie : Latin-langues, Fournieux Gabriel, regu. Baccalauréat secondaire, 1^{re} partie : Latin-sciences, Fréjaville Marcel, regu. Bourses de l'enseignement secondaire, lycées et collèges, session d'avril 1909. Regus : Laborie Maurice, Barreau Louis, Aigalenq Paul, Labarrière Jean, Lompuech.

Séssion de juillet 1909

Baccalauréat secondaire, 2^e partie : Philosophie, Fréjaville Marcel, regu avec mention ; Mirat Félix, admissible. Baccalauréat secondaire, 1^{re} partie : Latin-grec (section A), Mialet Antony, regu ; Boutaric Philippe, regu. Certificat d'études secondaires, 1^{er} cycle, 3 A, Austry Pierre ; Descargues Hilaris ; Malgouz ou Joseph ; Rouquié Arthur 3 B ; Bienvenu Joseph ; Planche Charles.

Brevet élémentaire, Violette Albert, admissible.

Travaux manuels, atelier : Exposition de Toulouse : Diplôme d'honneur décerné au collège Champollion. Médailles d'argent décernées à MM. Bennet et Roux, maîtres ouvriers. Certificat d'études primaires supérieures, Vila Auguste, regu ; Thomas Lucien, regu ; Lacan Gilbert, regu. Postes et télégraphes, Cavarroc Jean, regu 1909.

Toutes nos félicitations aux lauréats et aux professeurs qui ont si bien dirigé leurs travaux intellectuels.

Calviac

Nous recevons de plusieurs points du département des correspondances relatives à l'élection sénatoriale du 8 août. Toutes nous affirment l'élan des républicains en faveur de la candidature du candidat présenté par le congrès de Figeac.

A notre grand regret, nous ne pouvons pas les publier toutes et nous prions spécialement un de nos bons amis de Calviac, qui nous a écrit de vouloir bien nous excuser de ne pouvoir publier sa lettre si cordiale et si intéressante.

La Rédaction.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Foire du 28 juillet. — Les travaux pressants de la moisson ayant retenu chez eux nombre de cultivateurs, la foire n'a pas eu son importance habituelle, malgré cela quelques transactions ont eu lieu sur les divers marchés. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 1.000 à 1.150 fr. la paire ; bœufs de boucherie, de 42 à 45 fr. les 50 kilos ; vaches de boucherie, de 30 à 41 fr. les 50 kilos ; vaches de travail, de 750 à 850 francs la paire ; bouvillons, de 400 à 600 francs la paire, suivant grosseur. Veaux de lait, jusqu'à 1 franc le kilo ; montons gras, de 43 à 45 francs les 50 kilos ; brebis de troupeau, jusqu'à 35 fr. pièce ; agneaux, de 18 à 25 francs, suivant grosseur ; porcs gras, manquant totalement ; nourains, de 50 à 70 francs, suivant grosseur ; porcelets, de 19 à 25 francs, suivant grosseur ; laine en suint, 90 centimes le demi-kilo.

Halle. — Blé froment, 19 francs l'hectolitre ; avoine, 8,50 l'hectolitre. Volailles. — Poules, 85 centimes le demi-kilo ; poulets, jusqu'à 1,20 le demi-kilo ; dindons, 75 centimes le demi-kilo ; canards, 80 centimes le demi kilo ; œufs, 90 centimes la douzaine.

Beaucoup de jardinage apporté ; tout s'est vendu à de bons prix. On ne signale ni vols ni accidents.

Rignac

Incendie. — Jeudi 29 juillet, à 2 heures de l'après-midi, un violent incendie éclata sur la maison et la grange de M. Delnaud, aubergiste à Rignac. L'alarme fut donnée aussitôt et en un instant les moissonneurs qui se trouvaient dans les champs accoururent sur les lieux du sinistre.

Malgré le dévouement de tous, on ne pu se rendre maître du feu qui dévora maison et grange. Une paire de bœufs fut également la proie des flammes. Les pertes évaluées à 8.000 fr. sont couvertes par des assurances.

Labastide-Murat

Fête votive. — La Fête patronale aura lieu les 7, 8 et 9 août 1909. A cette occasion, un concours de tir avec carabines de précision fournies par la maison A. Valat, fonctionnera le dimanche et lundi de la fête.

De nombreux prix seront décernés aux vainqueurs, dont : un revolver d'une valeur de 30 fr. réservé au tireur ayant fait le plus de points.

La distribution des prix aura lieu le lundi à 6 heures du soir, place des Platanes.

Le Comité.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Fête du Passage

Des 31 juillet, 1^{er} et 2 août 1909

Le comité des fêtes du Passage s'occupe activement de mettre la main aux derniers préparatifs de nos fêtes, qui s'annoncent comme devant être très belles et qui ne le céderont en rien aux réjouissances d'antan.

A l'issue de la fête nautique et en remplacement de la comédie aérienne qui ne peut avoir lieu pour diverses raisons, la société colombophile, l'Estafette Agenaise, effectuera un grand lâcher de pigeons voyageurs qui clôturera admirablement la fête de jour.

Les organisateurs espèrent que la population se rendra en foule sur les rives du Lot et ils l'assurent d'avance qu'elle en sera pleinement récompensée.

Le soir, à 9 heures, brillant feu d'artifice et fête vénitienne avec le concours des Veneurs Fumelois.

Illumination blanche d'un effet nouveau. Le bal champêtre sera exclusivement illuminé et éclairé à l'électricité avec un matériel inconnu jusqu'à ce jour à Fumel.

Chronique agricole

L'utilisation des Sarments de vigne pour la Pâte à papier

Nous lisons dans l'*Cénophile* du mois de février 1909, l'entrefilet suivant :

Le Papier de sarments. — Nos forêts diminuent de plus en plus et l'une des causes de cette destruction provient de la quantité énorme de papier nécessaire à l'impression des journaux. Ce papier est demandé à la cellulose qui constitue les arbres et plus spécialement le sapin, le pin le tremble le bouleau et le platane.

On a songé à se servir des sarments de vigne avec d'autant plus de raison que, de ce côté, il y a surproduction de vigne et les sarments présentent, au point de vue botanique, une constitution semblable à celle des arbres utilisés pour la fabrication du papier. Les sarments secs renferment 48 0/0 de cellulose, alors que le sapin, le tremble n'en renferme que 35 0/0 l'orme 32 0/0, le pin 31 0/0.

Le bois pour papier se vend 7 francs le mètre cube, qui pèse 750 kilos, soit 2 francs les 100 kilos, or, le travail du sarment est plus facile que celui des arbres ; en outre, la pâte obtenue est plus souple.

La fabrication de la pâte de sarments, en vue de l'obtention du papier, serait donc une source importante de ressources pour l'agriculture méridionale.

Personne n'ose contester la disparition progressive de nos bois, qui augmentent d'année en année et tout le monde constate la consommation du bois chaque jour de plus en plus grande. Seuls quelques esprits qui semblent vivre d'idéal et prennent leurs désirs pour des réalités, prétendent tirer de statistiques établies pour les besoins de leur cause que les reboisements sont supérieurs aux déboisements.

Ces gens ne doivent connaître que les arbres de boulevards et ceux qui peuplent les parcs d'agrément des châteaux des environs de Paris.

Qu'ils veuillent bien se donner la peine s'ils ne redoutent pas trop la fatigue, de chausser un jour des souliers ferrés, de se munir d'un bâton et de parcourir non pas les vallées en de luxuriantes autos, mais les Alpes ou les Pyrénées aux altitudes supérieures à 1.000 mètres. Il verront sur l'emplacement des anciennes forêts, des ravins, des fondrières et des torrents, mais nulle trace d'arbres.

Les gens du pays leur diront que les coupeurs de bois sont passés, par là, qu'il ont tout acheté et tout détruit, et cela uniquement pour faire de la pâte à papier.

Dans les pays autres que la France, où l'on s'oppose à la destruction

des bois parce qu'on reconnaît leur nécessité, aucune coupe à blanc n'est permise sans l'engagement de la part des adjudicataires de mettre le sol en défense et de le reensemencer.

Puisqu'il nous faut, chaque jour, des millions de kilos de pâte à papier, pourquoi ne pas chercher à utiliser tous les produits ligneux sans exception, depuis les sarments de vigne jusqu'aux sous-bois de nos landes, cause principale des incendies de forêts ?

Pourquoi ne pas chercher à développer une industrie nouvelle qui ajouterait des ressources au pays tout en sauvant la terre du sol national ?

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

Bibliographie

Le triomphe de Blériot — c'est-à-dire le triomphe de l'aviation française — est célébré dans les *Annales* de cette semaine, au point de vue scientifique comme au point de vue philosophique, par l'illustre académicien Henri Levasseur, le distingué savant et membre de l'Institut Painlevé, le chroniqueur sportif René Tampier, le Bonhomme Chrysalis, etc.

On peut dire que la question palpitante de l'aviation est traitée là sous toutes ses faces, avec l'appui de documents illustrés de premier ordre. Ce même fascicule contient, en outre, des articles d'actualité, pleins de substance et de savoir, dus aux éminents collaborateurs habituels de cette attrayante revue de famille : Emile Faguet, Marcel Prévost, Frédéric Masson, G. Lenôtre, Léopold Mabillean, Adolphe Brisson, Yvonne Sorey, Auguste Dorchain, Miguel Zamacois, Félix Galipaux, etc., etc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1888, du 31 juillet 1909.

Antiquités Américaines « Casas Grandes », par F. Démaison de Vieux. — La photographie à la mécanique, par V. Forbin. — L'Institut aérodynamique de Koutchino, par Lucien Fournier. — L'île de Bogoslov. — Académie des sciences : séance du 26 juillet 1909, par Ch. de Villadeuil. — Les bains chauds comme moyen de forgeage des plantes, par Henri Coupin.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e
PUBLICATIONS DE FAMILLE
LA TOILETTE DES ENFANTS
Recueil de Modes enfantines
Un an : France : 6 fr. — Union postale : 7 fr. 50.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois
12 pages de texte par numéro.
Courrier des modes enfantines illustrées. — Planches colorées. — Modèles de Robes. — Maillots, Chapeaux pour fillettes et garçons. — Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. — Conseils pratiques. — Enseignements utiles. — Hygiène. — Concours de devinettes. — Romans, nouvelles, causeries, etc.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 31 Juillet
Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Gabriel Hanotaux de l'Académie française, Nouveaux Horizons. — Poumiès de la Siboutie, Souvenirs d'un médecin de Paris (1789-1855), publiés par M. Joseph Durieux (1). — Maurice Maindron, Dariolette (V). — Conte Jean d'Elbée, Deux Existences politiques au dix-huitième siècle : le Cardinal et Madame de Tencin. — Robert Valléry-Radot, Poésies. — Henry Bordeaux, La Vie au Théâtre. — Henri Ménabréa, L'Histoire d'un bandit.

Les Miettes de la vie. — Les faits et les idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie sportive. — Chronique agricole et financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Souvenirs d'un médecin de Paris : Docteur Poumiès de la Siboutie.
Le Cardinal et Mme de Tencin : Mme de Tencin (1681-1749). — Le cardinal de Tencin, par Sainte-Paroel, gravé par J.-G. Will.

La revue navale du Havre : Vue générale de l'escadre, dans la rade du Havre.

Les Victimes du Devoir : Obsèques, à Notre-Dame, du sous-chef de la Sureté, M. Blot, et de l'inspecteur Mugat, assassinés en opérant une arrestation. — Obsèques de MM. Blot et Mugat : M. Lépine, préfet de police, conduit le deuil, ayant à ses côtés M. Lozé, sénateur, Membre du Conseil national de la Légion d'honneur, ancien préfet de police.

La Manche en aéroplane : Transport de l'aéroplane de Latham au bord de la falaise de Sangatte, d'où s'est effectué le départ le lundi 19 juillet. — L'aéroplane de Latham quittant la côte française. — Latham passant au-dessus de la falaise, à 200 mètres d'altitude. — L'aéroplane de Latham suivi par le contre-torpilleur *Harpon*, à dix kilomètres de la côte française. — Après la chute, le contre-torpilleur *Harpon* remorquant l'aéroplane. — La remonte de l'aéroplane de Latham sur la quai de Calais.

Les morts : Don Carlos, chef du parti carliste d'Espagne.

En Perse : Les membres du Parlement persan. — Le schah de Perse ayant à ses côtés son fils et ses ministres.

Le départ du chancelier de Bulow : La foule saluant le chancelier du Balow à son départ de Berlin.

L'instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 1^{er} août 1909.

Ch. le Goffic : L'Erreur de Florence. — Camille Flammarion : Les conquêtes de l'Astronomie. — Jean Rolland : La Revue. — Otto Sverdrup : Quatre années dans les glaces du Pôle. — Jeanne Leroy-Allais : Ames vaillantes. — Variétés : Notes d'élegance, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.
Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

SAVON CONGO Blancheur et Teint
VICTOR VAISSIER

Bulletin Financier

Paris, 30 juillet.

L'ensemble du marché s'est montré aujourd'hui plus ferme, sauf le compartiment espagnol qui est toujours très faible. Les affaires sont peu actives.

La Rente française s'inscrit à 97,72.

L'Extérieur espagnol regagne 10 centimes à 94,50.

Les fonds russes s'inscrivent : le 3 0/0 1891 à 74,42, le 1896 à 73, le 5 0/0 1906 à 102,35, le 4 1/2 1909 à 95,90 et le Consolidé à 89,70.

L'Italien est à 103,90 et le Tarc à 93,62.

Nos établissements de crédit sont en progrès. La Banque de Paris se négocie à 1.629, le Comptoir d'Escompte à 745 et le Crédit Lyonnais à 1.268.

Dans le groupe des chemins français, le Lyon se traite à 1.279 et l'Orléans à 1.340.

Les obligations 5 0/0 de la Compagnie française de chemins de fer de l'Équateur très demandées passent à 425. La Compagnie jouit d'une garantie du Gouvernement avec hypothèque sur les douanes et le prochain coupon semestriel du 12 fr. 50 sera payé dans deux mois.

Le revenu des titres ressort ainsi à 6 0/0.

Ouverture du pressoir de St-Georges

MM. Bugès & Baudel, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle qu'ils sont à sa disposition pour pressurer, noix, coings (etc.)
Vente de Brou à 0 fr. 50 le litre.

PROPRIÉTÉ À VENDRE à Terre-Rouge

en terre labourable
Eau, agrément et rapport

Ecrire pour visiter, à M. VIGOU-ROUX, pharmacien à Castelfranc.

A VENDRE POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

LA PHOSPHIODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

MARCHE DE LA VILLETTE

Lundi 26 Juillet 1909

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	1.591			0,80	0,83	0,72
Vaches.....	582	594	101	0,85	0,76	0,68
Taureaux...	184			0,74	0,70	0,67
Veaux.....	2.100	1.588	357	0,85	0,75	0,65
Moutons....	12.440	12.133	2.743	1,10	1,06	0,95
Porcs.....	4.649	1.464	14	0,62	0,60	0,56

OBSERVATIONS. — Vente facile sur les bœufs, mauvaise sur les veaux et les moutons, bonne sur les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Zig-Zag

LE MEILLEUR PAPIER à CIGARETTES

Pilules Belges

Contre l'incontinence d'urine

L'incontinence nocturne d'urine provoque, surtout chez les jeunes gens l'évacuation de l'urine pendant le sommeil, sans que la sensation soit assez forte pour réveiller le sujet.

L'incontinence diurne d'urine, généralement provoquée par l'âge ou la faiblesse des organes urinaires, fait que le sujet laisse échapper son urine en toussant, riant, en se mouchant et souvent sans causes apparentes.

Ces diverses manifestations morbides sont rapidement et sûrement guéries par l'emploi des **Pilules Belges** inoffensives.

Les **Pilules Belges** se trouvent dans toutes les pharmacies aux prix de 1 fr. 50 la boîte.

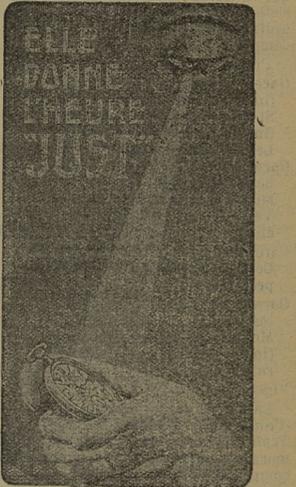
Dépôt à Cahors Pharmacie de la CROIX ROUGE.

Expédition franco à domicile contre 1 fr. 50 par boîte adressés à

M. REYGASSE, O. A., Pharmacie à Lacapelle-Marival, Lot. Discretion absolue. Timbre pour réponse.

LES MONTRES JUST

(MARQUE FRANÇAISE)



Bijouterie VERDIER
CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

Conseil du Docteur
Après chaque Repas prenez une
FRANCISCAINE
Jaune ou Verte
Seuls Concessionnaires : H. BLOU & Co - Cahors (Lot).

A VENDRE AUTOMOBILE

Marque Peugeot
2 PLACES, TRÈS BON ÉTAT
3 vitesses. Marche arrière
Chambres à air et enveloppe de recharge
Piles Hydra et accumulate

Chemin de fer d'Orléans
EXCURSION EN ANGLETERRE
Visite des Marchés anglais et des principales villes anglaises

A la suite de demandes qu'elle a reçues de différents côtés, la C^{ie} du Nord, d'accord avec la C^{ie} d'Orléans, organise un voyage en Angleterre destiné à tous ceux que la vente, dans ce pays, des produits agricoles français, intéresse. Ce voyage comprend la visite des marchés de produits agricoles de Londres et, au gré des excursionnistes, de Hull, Newcastle, Edinbourg, Glasgow, Liverpool, Manchester.

Le départ est fixé au Jeudi 5 Août par le service quittant Paris-Nord à 8 h. 20 m.

Pour renseignements et programme détaillé, s'adresser selon le point de départ, au Chef des Services Commerciaux de la Compagnie du Nord, 18, rue de Dunkerque (104.91) et au Chef du Bureau du Trafic-Voyageurs de la Compagnie d'Orléans, 1, Place-Valhubert.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 4, 6, 12, 18, 20, 26, et 31 Août 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, seront mis en marche les 4, 6, 12, 18, 20, 26 et 31 Août prochain au départ de Rodez et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus), St-Géry (inclus) et la Madeleine (inclus), Naussac (inclus) et Lexos (inclus) Decazeville...	35 f. 10
Gares comprises entre La Capelle-Viescamp (inclus) et Montvalent (inclus) via Figeac, Vers (inclus) et Noailles (inclus).....	32 f. 10
Gares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denis-près-Martel (inclus).....	31 f. 10
Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Estivaux (inclus) Montagnac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine-Saint-Hilaire (inclus).....	29 f. 10
Vigeois et Uzerche.....	26 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, d'autre part, aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus; elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

SAISON D'ÉTÉ

Vacances 1909

Billets d'aller et retour Collectifs de famille

En 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés du 25 juin au 1^{er} Octobre aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1). Validité: jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

VACANCES 1909

La montagne

En Auvergne: La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Le Lioran, Vie-sur-Cère, Rocamadour, Louffre de Padirac, Grottes de Lacave, etc.

Aux Pyrénées: Pau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Argelès-Gazost, Cauterets, Luz (Gavarnie), Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, etc.

Bains de mer

Côtes sud de la Bretagne: Pornichet, La Baule, le Pouldu, Le Croisic, Mer du Morbihan, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez, etc.

Golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Mimizan, Cap-Breton, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, etc.

Littoral Roussillonnais: La Nouvelle, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère, etc.

Cartes de libre circulation à prix réduits, en Touraine, en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées.

Billets de famille à prix très réduits. — Réduction sur le réseau d'Orléans allant jusqu'à 75 % suivant le nombre des personnes.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place-Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Si vous voulez avoir des PORCS

GROS, GRAS, ROSES,
Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien,
La poudre Américaine du D^r Jacob.

Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS:

pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC:

pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS:

pharmacie VIGOUROUX

A CASTELFRANC

INSTRUMENTS AGRICOLES

A. ARTIGALAS

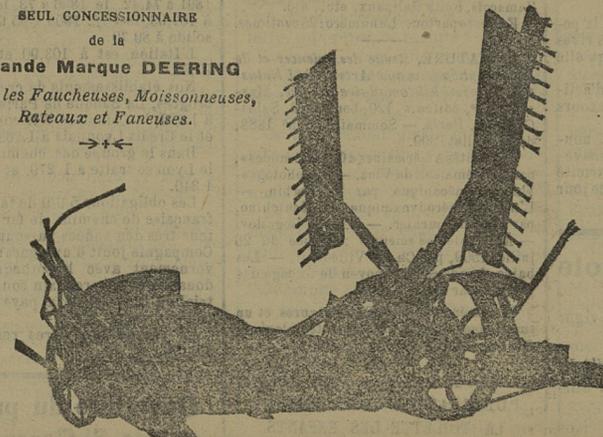
CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

* CAHORS *

SEUL CONCESSIONNAIRE de la

Grande Marque DEERING

pour les *Faucheuses, Moissonneuses, Rateaux et Faneuses.*



→**←

1.200 attestations dans le département du Lot, à la disposition de tout acheteur.

Les Machines DEERING sont vendues à l'essai, payables après satisfaction et garanties sur facture. Stock absolu complet de toutes les pièces de rechange en magasin.

En outre de ces merveilleuses machines, M. ARTIGALAS peut fournir n'importe quelle marque au choix du client, telles que Mac-cormick, Pflter, Plano, etc.

Installations de moteurs industriels et agricoles pour minoterie, carderie, boulangerie, pompes et électricité, Matériel de battage à bras et à Moteur, Semoirs, Coupe-racines, Houes Planet, Charrues Brabant.

ÉPILEPSIE

Général ou locale par l'Antiépileptique de Liège

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, ré- pécées jusqu'aujourd'hui incurables.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. O. FAUVAL, Place Lille (Nord).

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
 Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région
 LA MIEUX APPROVISIONNÉE
 LA MIEUX ORGANISÉE
 Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur: PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe

*Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
 Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
 Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris*

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile.

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la:

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des:

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
 Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires,
 Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du fl.: 2 fr. au lieu de 3,50; le litre: 4,50 au lieu de 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical
 ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Docteur OSTEL,
 de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE
 et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS
 Dépôt dans toutes les Pharmacies

Confiez tous vos achats; Confiez la préparation de vos ordonnances, à la

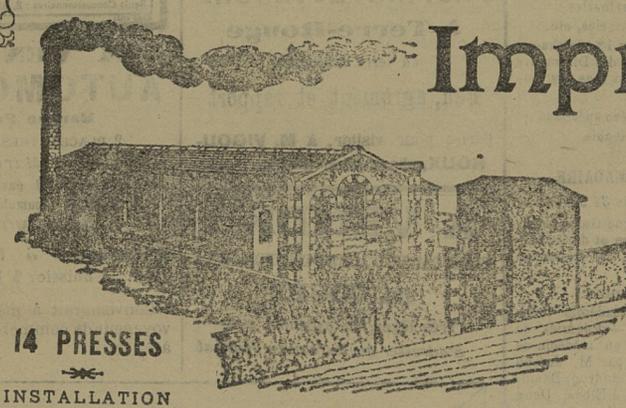
qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR:

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves:
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
 du Lycée Fénelon et du Lycée Rollin
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.



14 PRESSES
 INSTALLATION
 A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS